▶ 6 septembre 2021 - N°nc

PAYS: France PAGE(S):2-3 **SURFACE: 127%** 

**PERIODICITE**: Hebdomadaire







# Salariés: 5 questions sur la rentrée

Vaccination, pass sanitaire, télétravail... Les salariés retrouvent progressivement le chemin du bureau dans un contexte toujours marqué par de fortes incertitudes. Nous les avons interrogés sur leurs doutes, leurs aspirations, leurs attentes.

salariés eux aussi font leur re publié par le gouvernerentrée après des congés ment laisse la main libre aux 100 % télétravail a fortement gestes barrière. Je ne supporestivaux marqués par la pro- employeurs et ne préconise décru. « Il faut récréer du colgression du variant Delta et plus de nombre de jours lectif, resouder les liens disde nombreuses incertitudes minimal de télétravail. Les tendus depuis des mois », ils?«Impossible de parler de l'autre. Chez Patrimoine Stosocial de l'entreprise n'a jamais été aussi fractionné », avertit Bruno Mettling, président de l'entreprise n'a juin et pour eux, plus ques de l'entreprise n'a juin et pour eux, plus ques de conformément à des accords des accords de l'entreprise n'a juin et pour eux, plus ques conformément à des accords de l'entreprise n'a juin et pour eux, plus ques conformément à des accords de l'entreprise n'a juin et pour eux, plus ques conformément à des accords de l'entreprise n'a juin et pour eux, plus ques conformément à des accords de l'entreprise n'a juin et pour eux, plus que se l'entreprise n'a juin et pour eux et l'ent dent du cabinet de conseil tion de travailler depuis le Topics. Entre ceux qui peu- domicile bien que l'essentiel place fin 2019. « Peut-être vent télétravailler et ceux qui de leur activité soit digitale. ne le peuvent pas, ceux qui sont vaccinés ou non... Pour mement soudée, on a envie là », indique l'entrepreneur. tenter de prendre le pouls de et besoin de se retrouver parcette rentrée, nous avons ce qu'on a beaucoup de déverecueilli les préoccupations loppements en cours qui non par un accord, « les salades différents intéressés.

# Retour au bureau ou pas?

« Dans mon entreprise, on ne « Il faut récréer nous a encore rien commu- du collectif » niqué », soupire Pauline (tous

le nouveauté de cette rentrée, gée par cette période transi-COMME LES ÉCOLIERS, les le nouveau protocole sanitaitoire. « On est une équipe extrêtif », résume Arnaud Groussac, patron de cette plate-forimmobilier.

les prénoms des salariés ont crise sanitaire, Eau de Paris dernier sondage OpinionWay été modifiés), responsable (chargée de la production de pour Slack, mené auprès de relation client de 32 ans, qui a l'eau potable dans la capitale), pris goût à son télétravail à a décidé de reporter au 38 % seraient prêts à changer 100 % depuis mars 2020. « Je 1 octobre le retour au bureau d'employeur si celui-ci venait repousse le retour tant que je  $\,$  de ses 900 salariés, avant de  $\,$  à imposer le retour à 100 %peux mais, pour les mois à faire place au travail hybride. une fois la crise passée. venir, c'est le flou total. Je ne « Un accord a été signé cet sais toujours pas combien de été, prévoyant jusqu'à deux jours on va me demander en jours de télétravail par semaine pour certaines fonc-

présentiel ». C'est la principa- tions », souffle Aurore, soula-

Une chose est sûre : le que l'entreprise avait mis en que d'ici la fin de l'année, on ira jusqu'à 2 mais pas au-de-

Quel que soit le nombre de jours choisi et formalisé ou restent de mise au bureau, le nécessitent du travail créa- riés ont besoin de se projeter et donc d'avoir des informations claires sur le dispositif me d'investissement en retenu», précise Bruno Mettling. Sachant que, dans la majorité des cas, ceux qui ont pu faire du télétravail durant la crise souhaitent « le pour-Au contraire, en raison de la suivre en partie ». Selon le 1032 employés début juillet.

> Quelles mesures pour ma santé?

« Je suis retourné dans mon entreprise en juin et j'ai été effaré par le non-respect des te pas qu'un collègue enlève son masque, ou qu'un autre ferme la porte d'une salle de sur la situation sanitaire.

Dans quel état d'esprit sont—

variées d'une entreprise à cié fondateur de Stanton maticien de 53 ans. « Pour l'autre de 19 de Wallace, cabinet de conseil moi, hors de question de trafaçon globale car le corps re, près de Bordeaux (Giron- en recrutement. Aussi, ses vailler avec quelqu'un qui refuse de se faire vacciner. Je trouve ça d'un égoïsme hallucinant », lâche de son côté Christelle, salariée d'une entreprise d'ameublement, pas encore retournée dans ses murs

> Même si le port du masque et la distanciation physique comportement des uns et des autres face au virus peut exacerber les tensions. « On estime de 10 à 15 % la part de réfractaires au vaccin chez les salariés », analyse Vincent Bouic, directeur de la plateforme dédiée à l'accompagnement de la vaccination en entreprise Work'n Vax. Autant de raisons qui ont conduit Eric, craignant pour sa santé, à rebrousser chemin. « J'appartiens à la catégorie des personnes vulnérables. En août, sur demande du médecin du travail, je suis repassé en 100 % télétravail », affirme le quinquagénaire, pas serein pour autant. « Mon responsable a du mal à

▶ 6 septembre 2021 - N°nc

PAYS: France PAGE(S):2-3 **SURFACE: 127%** 

**PERIODICITE**: Hebdomadaire





accepter cette situation. assister au séminaire) mais Quand je lui ai annoncé il m'a qui l'isole au sein du collectif, lancé : Mais tu vas être en télétravail toute ta vie? Il y a aussi des phrases de ce type chez mes collègues qui pensent que j'ai un passe-droit.»

Or s'il figure sur la piste des personnes vulnérables, Eric est bien dans son droit. « Le décret est toujours en vigueur, confirme Me Anne-Lise Puget, avocate en droit social au cabinet Bersay. Les mais j'avoue que salariés considérés comme je joue la montre vulnérables peuvent obtenir un certificat d'isolement et travailler de chez eux. Si le télétravail n'est pas possible, ils pourront être mis en activité partielle ». Sans autre raison valable en revanche, Christelle ne pourra pas refuser un retour dans les locaux... Sauf éventuellement à prouver que son employeur ne fait rien pour assurer le respect des gestes barrière.

# Quid du pass sanitaire?

Obligatoire pour les salariés des établissements recevant du public comme les lieux de loisirs ou les restaurants, le pass sanitaire peut-il être

généralisé en milieu professionnel? Le Premier ministre a rappelé le 26 août sur RTL que ce « n'est pas d'actualité ». Toutefois, le sésame peut parfois être exigé : c'est le cas par exemple pour s'inscrire à un séminaire ou un salon de plus de 50 participants (s'il est organisé dans un site extérieur à l'entreprise).

Clémence risque d'en faire les frais. Cette salariée de 27 ans dans une entreprise de formation devait participer à un séminaire de trois jours en septembre, hors des murs de sa société. « On serait content que tu sois présente mais tu devras être vaccinée », lui a annoncé l'un 45 000 € d'amende. Mais le de ses supérieurs. Alors qu'elle pourrait très bien apporter la preuve d'un test PCR ou antigénique négatif, son manageur refuse cette option. « Il me dit : Non, c'est le vaccin, assure-t-elle. Or, moi je ne suis pas pressée, je n'ai pas envie ». Une position qui ne l'empêchera pas de la sécurité de nos clients qui



Je ne changerai pas de travail car j'aime mon job. Si je suis obligée, je vais me faire vacciner

elle en est consciente.

« Je vois bien que mon indécision agace l'un de mes supérieurs et le crispe ». poursuit-elle. Idem avec son équipe (70 personnes dans un même open space): « Je suis montrée du doigt. » Alors. Clémence que cette pression dérange, est lucide. « Je ne changerai pas de travail car j'aime mon job. Si je suis obligée, je vais me faire vacciner mais j'avoue que je joue la montre. Je crains d'être obligée de céder ».

#### « Il en va aussi de la sécurité de nos clients »

Cette pression mise sur les salariés non vaccinés, certains employeurs l'assument totalement, quitte à se mettre dans l'illégalité. Laurent Levasseur, PDG de Bluelinea, entreprise de téléassistance basée dans les Yvelines, vient de l'annoncer à ses équipes : « Un pass sanitaire va être requis pour l'entrée dans nos bureaux. À partir du 30 septembre, tous les salariés devront le présenter sous peine de voir leur contrat de travail suspendu. Et les tests PCR ou antigéniques ne seront pas pris en charge par l'entreprise quand ils deviendront payants»

Sa société ne fait pas partie des catégories concernées

par l'obligation du pass et cette décision pourrait lui coûter un an d'emprisonnement et patron estime cette mesure indispensable alors que plus de 90 % de ses employés sont vaccinés. « En tant que dirigeant, je suis responsable de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé de mes salariés », argumente-t-il. « Il en va aussi de continuer à travailler (sans sont des personnes âgées ou

fragiles ».

# Quelle place pour moi dans l'entreprise?

« J'ai l'impression que nos chiffres n'ont jamais été aussi bons et pourtant, je suis encore en activité partielle ». « Je n'ai pas de visibilité sur les prochains mois et ça me fait peur... ». Au-delà de l'augmentation des salaires qui est parfois évoquée, les salariés s'inquiètent pour la situation financière de leur entreprise. « Dans quel état se trouve ma boîte? Est-elle fragilisée par la crise? Est-ce que je dois me faire du souci ou pas pour mon emploi? Face à toutes ces interrogations, il faut que la direction puisse présenter

un état des lieux clair, sans mentir ni enjoliver », assure Bruno Mettling.

Un besoin de transparence et de « réassurance » qui se retrouve aussi sur l'aménagement des bureaux, surtout pour ceux dont la surface est amenée à se réduire. La chaire Workplace Management de l'Essec a sondé 1868 employés français en avril: l'étude « Mon bureau post-confinement » révèle qu'une très large majorité (63 %) se prononce en faveur d'un bureau fermé, qu'il soit individuel ou partagé. À l'inverse, ils ne sont que 9 % à plébisciter les espaces de travail non attribués (flex office), pourtant l'une des grandes tendances de cette rentrée.

« Les entreprises se sont approprié ce concept initialement réservé aux start-up et qui convient à un certain style de travail et de management, à une capacité à travailler en mode projet. Mais il ne correspond pas à tous les salariés », avertit Ingrid Nappi, professeur chercheur à l'Essec. Et ce n'est pas une question d'âge mais plutôt de catégorie socioprofessionnelle. « Ouand on est cadre ou dirigeant on va au bureau pour rencontrer des gens. Les employés, eux, y vont pour se concentrer ». Deux aspirations qu'il faudra faire cohabiter.

# Et s'il était temps de déménager?

Envie de pousser les murs de son appartement, marre des klaxons et des longs trajets pour aller au boulot, envie de vert... Le télétravail, pendant les confinements successifs. a donné envie à certains salariés de franchir le cap et déménager. Ils seraient aussi nombreux à envisager de quitter leur employeur (41 %) si l'on en croit une étude menée en mars dernier par Microsoft dans 31 pays Qu'elle soit géographique ou concerne la carrière, la mobilité fait plus que jamais partie des sources de questionnement en cette rentrée.

Et s'il n'y avait pas besoin de lâcher son job pour changer de région ? Pierre fait partie de ceux qui ont réussi à négocier un télétravail longue distance avec son employeur. Cet ingénieur de 25 ans, salarié de la société Padok, à Paris (XVIIe) depuis un an et demi, a obtenu le feu vert pour retrouver sa compagne à Strasbourg (Bas-Rhin). II pensait que déménager allait

l'obliger à changer de boulot et à en trouver un nouveau sur place.

### « Je n'ai pas peur d'être isolé »

« J'ai regardé les opportunités, explique-t-il, mais je me suis dit que j'aime mon entreprise, que ce serait peut-être possible d'y rester. » Après avoir demandé conseil à un autre collaborateur, en 100 % à distance à Grenoble (Isère), Pierre officialise son envie. Oui, « Padok est ouvert sur le sujet », lui répond-on. S'ensuivent des discussions avec la direction pour fixer les modalités. « Je reviendrai deux jours toutes les deux semaines, soit 4 par mois », résume Pierre, plutôt content des conditions. Non seulement il a conservé son salaire parisien mais il bénéficie de l'aide de son entreprise pour payer 50 % de ses billets de train et l'intégralité de sa carte de réduction SNCF.

« Je n'ai pas peur d'être isolé car la plupart des réunions se font en visio et continue-





▶ 6 septembre 2021 - N°nc

PAYS:France PAGE(S):2-3

**SURFACE** :127 %

**PERIODICITE**: Hebdomadaire





ront sans doute à l'être. Ça va bien se passer ». Il faut dire que depuis qu'il a commencé sa vie professionnelle, Pierre n'a connu qu'une suite de confinements et de déconfinements avec le télétravail en fil rouge.



38 % des salariés seraient prêts à changer d'employeur si celui-ci venait à imposer le retour au bureau à 100 % une fois la crise passée.



Dans quel état se trouve ma boîte? Est-elle fragilisée par la crise? Face à toutes ces interrogations, la direction doit présenter un état des lieux clair, sans mentir ni enjoliver.